



PRÉFET DU CANTAL

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Aurillac, le 5 avril 2023 à 11h00.

RN122 | Déviation mise en place à Polminhac à partir 14h

Un véhicule de type poids lourd est sorti de la chaussée, sur la RN122, au niveau de Polminhac, ce matin mardi 14 novembre à 6h40. Cet accident n'a entraîné aucun blessé, et les services de la gendarmerie et de la direction interdépartementale des routes massif central se sont rendus immédiatement sur site afin de sécuriser les lieux.

A partir de 14h00, une opération d'enlèvement du poids lourd entraînera les restrictions suivantes, pour une durée prévisionnelle de 2 heures :

- pour les véhicules légers : déviation dans les deux sens Polminhac - Comblat le Château (environ 4km) par la RD 57 - voie communale - D8 – D859
- pour les poids lourds : stockage en pleine voie sur la RN122, avec dès que possible mise en place d'un alternat durant une partie de l'intervention.

Soyez vigilants aux abords de la déviation.

Merci de bien vouloir respecter la signalisation mise en place par le conseil départemental et la DIRMC.

La gendarmerie sera également présente afin de réguler la circulation.

Plus d'informations sur :

<https://www.inforoute15.fr/>

<https://www.bison-fute.gouv.fr/maintenant.html>.

**Service de la représentation de l'État
et de la communication interministérielle**

Tél. : 04 71 46 23 72 / 04 71 46 23 03

Mél. : pref-communication@cantal.gouv.fr



2 cours Monthyon
15 000 AURILLAC